

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## COVID 19 – LES CONDITIONS D'ACCUEIL DES ENFANTS DES PERSONNELS PRIORITAIRES

En complément du communiqué de presse du jeudi 1<sup>er</sup> avril indiquant les mesures prises par la Maison de la Famille, la Ville de Guérande accueillera uniquement les enfants des personnels prioritaires. Pour la semaine du 6 au 11 avril et pour les vacances scolaires du 12 au 23 avril, voici les modalités du périscolaire et de la restauration scolaire.

### Pour la Restauration scolaire

- Le mardi 6/04 un pique-nique doit être fourni par les parents
- Pour le jeudi 8/04 et le vendredi 09/04 une décision sera prise en début de semaine prochaine

### Pour les Accueils Périscolaires (sur inscription par téléphone auprès de la Maison de la Famille)

- Ouverture sur les horaires habituels à :
  - o La Madeleine (Jean de la Fontaine et St-Joseph)
  - o La Pradonnais (regroupement Jeanne de Navarre, Pradonnais, Bois-Rochefort)
  - o Ste Marie
  - o St-Aubin

### Pour les Accueil de loisirs et l'Accueil 10/14 ans (sur inscription par téléphone auprès de la Maison de la Famille)

- Mercredi 07/04 pour les prioritaires - à la journée uniquement - Inscriptions jusqu'au mardi 6/04 à 16h
  - o 3-6 ans : ouvert (Pradonnais)
  - o 6-11 ans : ouvert (Bois-Rochefort)
  - o Accueil 10/14 ans fermé
  - o Restauration assurée au Pradonnais
- Vacances scolaires pour les prioritaires (1/2 ou journée avec ou sans repas) - Inscriptions jusqu'au jeudi 8 avril à 12h pour la 1<sup>ère</sup> semaine et jusqu'au 15/04 à 12h pour la seconde semaine
  - o 3-6 ans : ouvert (Pradonnais)
  - o 6-11 ans : ouvert (Bois-Rochefort)
  - o Accueil 10/14 ans ouvert soit au Bois-Rochefort soit à la Maison de la Famille
  - o Restauration assurée au Pradonnais

**Plus d'information :**

**Maison de la Famille**

02 40 15 10 50

22 Fbg Saint-Michel

44350 Guérande

[www.ville-guerande.fr](http://www.ville-guerande.fr)